

Le Chevreuil

Capréolus capréolus.



Situation de l'espèce :

- Espèce dont la présence est relativement récente en terre Audoise. Introduction sous forme de lâchers en 1970 par la Fédération de Chasse et l'Office National des Forêts.
- Premières implantations : Corbières Occidentales, Piémont Pyrénéen, Ile Ste Lucie et renforcement de la population de la Montagne Noire.
- Dernières implantations en 1992 : Forêt des Fanges, la Piège et le Lauragais.
- Espèce ayant une grande facilité d'adaptation : de l'île de Sainte-Lucie aux garrigues des Corbières et du Minervois en passant par la montagne et ses massifs forestiers.

Problématique de l'espèce :

- Maintien de l'équilibre en agro-sylvo cynégétique.

Statut de l'espèce :

- Classement gibier sur tout le département.
- Maintien et augmentation des populations par des mesures de gestion simplifiée.

Habitats :

- Espèce très plastique qui s'adapte pratiquement à tous les milieux,
- Milieu préférentiel pour les espèces forestières, préférant des feuillus riches en couverts bas avec espaces dégagés facilement ensoleillés,
- Dans l'ensemble, l'animal aime vivre en lisière de bois, les bords de chemin et layons forestiers qui l'attirent. Il s'accoutume remarquablement bien dans la plaine, les zones humides ou les garrigues.

Suivi de l'espèce :

- Contrôle des cartes de prélèvement et de la réalisation des plans de chasse,
- Plan de chasse quantitatif par massif.

Méthodes de suivi :

- Analyse des plans de chasse (nombre de bracelets)
- Analyse des âges par les pattes (âge ratio), difficile du fait des difficultés de stockage des pattes.

- Indicateur par Indice Kilométrique d'Abondance sur secteurs prédéfinis.
- Comptage direct des populations.
- Estimation de la densité des populations aux 100 ha boisés sur certaines zones.

Tendances - Evolution :

- Augmentation des effectifs dans les zones de colonisation récente (Corbières, Littoral, Minervois).
- Espèce intéressante par son potentiel d'accommodation avec divers milieux, pouvant être développée à partir de moyens de gestion simplifiée.
- Le chevreuil offre de grandes possibilités de mise en oeuvre de nouvelles formes de chasse passionnantes pour de nouveaux publics : approche, tir à l'arc, chasse à courre...

Mesures de gestion actuelles :

- Suivis indirects des populations à partir des cartes de prélèvements et comptes rendus de réalisation du plan de chasse.
- Définition des quotas par une Commission spécifique et par unité de gestion.
- Suivis directs :
 - comptages des populations par méthodes indiciaires,
 - contrôle des animaux sur zone de colonisation récente.

Suivi sanitaire : réseau SAGIR.

- Pas de suivi spécifique sur le département mais contrôles ponctuels sur secteur où il y a présence d'autres ongulés : Isard, Mouflons et Cerfs.

Intérêt cynégétique :

- Sur la saison de 2004 - 2005, près de 1800 chevreuils ont été recensés prélevés à partir des cartes de prélèvement. Cela représente un taux de réalisation de 70 %. L'Aude est un département en cours de colonisation par cette espèce qui pourrait devenir un fonds de chasse supplémentaire aux grands gibiers.
- Le tir à l'approche débute dès le mois de juin.
- À ce jour, le chasseur Audois ne porte pas la même attractivité pour cette espèce que pour le sanglier.
- Fort intérêt gastronomique par la qualité de la viande.
- Intérêt économique pour les A.C.C.A. possédant beaucoup d'animaux par la pratique du tir à l'approche.
- Indice d'abondance classé en 2.
- De plus en plus de chasseurs de grand gibier sont confrontés à la chasse de cette espèce.

Relation espèce - Activité humaine :

- Risques de collisions avec les usagers de la route.
- Animal symbole pour les enfants (Bambi), facile à observer.
- Tendances à se rapprocher des activités humaines.



Dégâts agricoles :

- Dégâts anecdotiques sur cultures agricoles y compris la vigne.
- Risque plus important sur le domaine forestier, nécessitant la mise en place de pratiques telles que la régénération naturelle, la création de clairières ou de taillis.

